

Développement du recyclage sur le territoire Cœur du Var

Renforcer et adapter les équipements pour améliorer le taux de valorisation des déchets (collecte, le tri et le traitement des déchets au niveau local)



ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de Communes Cœur du Var

Quartier Précoumin - Route de Toulon

83340 LE LUC

+33 (0)4.98.10.43.50

Mélissa ALONSO

Responsable pôle valorisation des déchets adjointe

malonso@coeurduvar.com

04 94 39 44 90

CONTEXTE

La Communauté de Communes « Cœur du Var » souhaite poursuivre la dynamique de gestion des déchets sur sa commune (diminution des déchets enfouis en 8 ans, de 128kg par habitant). Pourtant le flux « verre » a tendance à stagner sur le territoire de Cœur du Var et reste inférieur au niveau national (35 kg/hab/an) et même du Var. Le flux d'emballages et de papiers est toujours en progression avec la mise en place de l'extension des nouvelles consignes de tri au 01/06/2014.

La Communauté de Communes Cœur du Var mène depuis 2015 une politique encore plus ambitieuse en devenant lauréat de l'appel à projets « zéro déchet – zéro gaspillage » qu'elle souhaite poursuivre en favorisant une augmentation du recyclage grâce à l'aménagement de points tri enterrés en centre-ville permettant aussi une requalification des espaces publics et grâce au déploiement de nouvelles colonnes aériennes dans les écarts pour le verre et les multi matériaux (emballages et papier).

Ces opérations sont inscrites dans le projet européen LIFE IP SMART WASTE.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Déployer l'aménagement de points tri en centre-ville permettant aussi une requalification des espaces publics

Atteindre l'objectif de 1 PAV verre pour 250 hab

Résultats quantitatifs

- ➔ Augmentation des tonnages en verre : **+35%**
- ➔ Augmentation des tonnages d’emballages et de papiers : **+11%**
- ➔ 1 PAV verre pour 352 hab

Résultats qualitatifs

- ➔ Optimisation des collectes
- ➔ Amélioration de la qualité du tri
- ➔ Suppression des points collectifs sensibles

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action



Création de 8 points tri enterrés

Ces points tri sont constitués de 2 colonnes ordures ménagères, 2 colonnes emballages et une colonne verre. Des travaux de génie civil pour enfouir les colonnes ont été nécessaires.

Exemple de colonnes implantées sur la commune de Gonfaron.



Création de 14 points tri aériens comprenant 2 colonnes ordures ménagères, 2 colonnes emballages et une colonne verre

Ces colonnes remplacent des points sensibles sujets à des débordements fréquents notamment en raison d'un nombre important de conteneurs. 1 colonne remplace en effet 5 voire 6 conteneurs.

Exemple de colonnes implantées sur la commune de Puget-Ville.



Déploiement de 56 colonnes verre

La performance de Cœur du Var pour le verre est très nettement en dessous de celle enregistrée au niveau national (35 kg/hab/an) et même du Var

Pour que la collecte en point d'apport volontaire (PAV) soit performante, il est nécessaire de densifier le parc de points d'apport volontaire à 1 PAV pour 250 habitants tout en optimisant leur implantation :

proximité immédiate des services (poste, mairie, déchetterie, ...), des établissements scolaires, et sur les parkings de grandes surfaces.



Ces colonnes seront déployées sur l'ensemble du territoire de Cœur du Var.

Ces actions ont permis de déployer **116 colonnes aériennes et enterrées.**

| | | |
|--|---|--------------------|
| Planning | Phase 1 : 07/2018 – 12/2020 : réalisation ½ du programme d'investissement Phase 2 : 01/2021- 06/2023 : réalisation ½ du programme d'investissement Embauche chargé de mission 07/2018 – 06/2023 | |
| Année principale de réalisation | 2018-2022 | |
| Moyens humains | 1 technicien (0,5 ETP) | |
| Moyens financiers | Matériels : 385 184 € HT | Humains : 80 671 € |
| Moyens techniques | <ul style="list-style-type: none"> - Consignes de tri - Flyer de communication auprès des habitants pour expliquer le changement | |
| Partenaires mobilisés | Les communes pour l'emplacement des PAV et l'accompagnement de la police municipale. | |

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

| | |
|--------------------------------|---|
| Facteurs de réussite | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration du cadre de vie ➤ Facilité pour le tri du verre (présence d'une colonne verre) ➤ Grosse trappe plus facile pour déposer les déchets ➤ Personnalisation des colonnes aériennes avec des paysages de leur commune |
| Difficultés rencontrées | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement des points ▪ Vigilance sur la qualité du tri |
| Recommandations | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer au préalable avec les usagers concernés, si possible les associer au projet ▪ Profiter de l'occasion pour refaire un rappel sur les consignes de tri ▪ Ne pas placer les points à proximité des grands axes => dépôts sauvages d'encombrants |